



Charancieu, le 29 juin 2023

Déchets sur les routes : le Département appelle au civisme !

A l'occasion de l'inauguration du nouveau Centre d'Entretien Routier (CER) de Charancieu, le Président du Département Jean-Pierre Barbier, accompagné du Vice-président en charge des mobilités et de la construction publique, Bernard Perazio, des Conseillers départementaux Céline Dolgopyatoff Burlet, Roger Marcel et Isabelle Mugnier, ainsi que par l'ancien Vice-président André Gillet, a dévoilé le nouveau panneau qui sera placé au bord des routes départementales pour appeler les usagers à cesser de jeter leurs déchets sur les routes.





Des panneaux pour sensibiliser les usagers de la route

Cannettes en aluminium, récipients en verre, pneus, emballages... les usagers rivalisent de créativité pour polluer les bords de routes. Alors que le ramassage des déchets n'est pas de la compétence du Département, les agents départementaux des 29 CER isérois retirent entre 1,3 et 1,5 m³ par km et par an de déchets, lors des campagnes de ramassage qu'ils mènent avant chaque campagne de fauchage, et lors de patrouilles régulières. Le souci de la collectivité est double : protéger l'environnement tout en conservant la beauté des paysages, et assurer la sécurité des cyclistes, notamment.

Seulement, la question se pose : est-ce que les agents devraient avoir à ramasser les déchets des gens ? Les gens ne sont-ils pas capables d'aller jeter leurs déchets dans les poubelles plutôt que dans la nature ? C'est pour rappeler ce geste civique, de base, que le Président Jean-Pierre Barbier a présenté ce matin le nouveau panneau rappelant « La route, c'est pas une poubelle », qui sera planté aux endroits les plus critiques.

Un nouveau CER à Charancieu

Le dévoilement du nouveau panneau s'est déroulé lors de l'inauguration du CER de Charancieu, un bâtiment flambant neuf dont les travaux ont coûté près de 5 M€ TTC, entièrement financés par le Département et ont duré 18 mois. L'ancien bâtiment ne répondait plus aux besoins des agents et de logistique d'un CER.

Afin de permettre aux 20 agents du CER de pouvoir s'occuper de l'entretien et de la sécurisation de plus de 500 km de voirie et de la gestion de nombreux circuits de déneigement, le nouveau CER, le plus grand du Département, compte, sur une parcelle de près de 11 000 m², dont près de 1500 m² de bâti, la construction de :

- un bâtiment principal base-vie conçu pour un effectif maximum de 27 agents (20 titulaires et 7 saisonniers pour la viabilité hivernale), comprenant vestiaires, sanitaires, lingerie, bureaux, salle de réunion ;
- 10 travées de garage représentant une surface de près de 800 m² ;
- 1 atelier avec une fosse d'entretien et un pont roulant ;
- des locaux de stockage de consommable et d'outillage ;
- 1 abri pour le matériel de signalisation ;
- 1 aire de lavage des véhicules poids lourds, équipé d'une passerelle ;
- 1 plateforme pour les véhicules poids lourds ;
- 1 zone de stationnement et 1 abri à vélo ;
- 1 bassin de rétention des eaux pluviales et 15 arbres plantés.



Plus de la moitié des CER du Département ont été rénovés

Le CER de Charancieu fait partie d'un grand plan de rénovation ou construction des 29 CER du Département lancé en 2015 par la Majorité départementale. Un investissement de long terme de plus de 50 M€. Avec le centre d'entretien routier de Charancieu, le Département en est à plus de la moitié ! D'ici 2028, l'ensemble des CER auront été rénovés.

Cet investissement sur le long terme répond à 3 objectifs : sécuriser les conditions de travail des agents dans le respect de l'ensemble des nouvelles normes, améliorer le cadre de travail et le confort des agents, grâce notamment à la réhabilitation des locaux et des logements du chef d'équipe et des saisonniers, et la modernisation des installations, pour des bâtiments mieux isolés thermiquement, plus respectueux de l'environnement, et adaptés aux dernières techniques logistiques des CER.

« Les CER que nous a transférés l'Etat en 2008 étaient en piteux état, ils avaient été peu et mal entretenus jusqu'alors. Ce grand plan de rénovation des CER, que nous avons lancé en 2015, vise 3 objectifs : sécuriser les conditions de travail des agents - c'est ma priorité absolue ; améliorer le cadre de travail des agents, en leur fournissant des locaux plus grands, plus confortables et mieux aménagés ; moderniser nos installations et optimiser leur fonctionnement, en mutualisant les locaux, en faisant des économies d'énergie, en permettant de pouvoir utiliser les dernières innovations en matière de CER », déclare le Président du Département Jean-Pierre Barbier.

« La rénovation du CER de Charancieu est une preuve parmi d'autres de la volonté du Département d'assumer pleinement sa compétence routière et d'offrir à ses agents des conditions de travail à la hauteur de leur mission. Cette compétence routière, nous l'assumons dans toute ses dimensions : depuis la sécurisation et la modernisation des routes jusqu'au fauchage des bords des chaussées. Toutes ces missions essentielles, ce sont les agents des routes du Département qui les réalisent au bénéfice de tous les automobilistes et c'est pour ça que nous appelons chacun à respecter leur travail », souligne le Vice-président aux mobilités et à la construction publique Bernard Perazio.

Contact Presse

Claire Martin : 06 86 69 98 01 - claire.martin@isere.fr